



PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 20 décembre 2023, à compter de 18 h 00, à la salle du conseil situé au 3, rue de l'Église, à laquelle étaient présents et formaient quorum sous la présidence de monsieur Donald Perron, maire :

Sont présents :

Monsieur Donald Perron, Maire
Monsieur Daniel Bouchard, Conseiller - Siège #1
Monsieur Serge Dion, Conseiller - Siège #2
Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3
Monsieur Paulo Bouchard, Conseiller - Siège #4
Madame Johanne Savard, Conseillère - Siège #6

Absence motivée :

Monsieur Réjean Tremblay, Conseiller - Siège #5

Sont également présents :

France Brassard, Directrice générale greffière trésorière par intérim

Formant quorum sous la présidence du maire, Donald Perron.

La personne qui préside la séance, informe le conseil qu'à moins qu'il ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT l'article 156 du Code municipal du Québec stipulant que les membres du conseil doivent être convoqués au moins deux jours avant le jour fixé de la séance ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale par intérim , Madame France Brassard a déclaré qu'un avis de convocation pour la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du Conseil municipal le 18 décembre 2023, conformément à l'article 152 de la loi ;

CONSIDÉRANT QU'un avis public pour l'annonce de la séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2024 et du plan triennal des immobilisations a été affiché le 7 décembre 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres présents à l'ouverture de la séance forment quorum ;

EN CONSÉQUENCE,

QUE la séance extraordinaire du 20 décembre 2023 est déclarée régulièrement constituée par le maire qui préside la séance et qui souhaite la bienvenue à tous à 18 h 00.

2023-12-201 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour ci-après, contenu dans l'avis de convocation transmis le 18 décembre 2023 et qu'ils renoncent à sa lecture ;

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget de l'exercice financier 2024
4. Adoption du Programme triennal pour l'exercice financier 2024-2025-2026
5. Période de questions
6. Levée de la séance

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion, Conseiller - Siège #2
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 décembre 2023.

2023-12-202 ADOPTION DU BUDGET DE L'EXERCICE FINANCIER 2024

CONSIDÉRANT les dispositions contenues dans le Code municipal du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal prévoit un équilibre budgétaire au niveau des revenus et des dépenses le tout réparti comme suit :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

VENTILATION DES REVENUS PAR SOURCE	2023	2024
Taxes foncières (valeur foncière, spéciales, services)	1 438 381 \$	1 531 998\$
Compensations tenant lieu de taxes	35 150 \$	34 950\$
Services rendus	163 60 \$	186 984\$
Impositions de droits	13850 \$	9 750\$
Intérêts	16 500 \$	16 500\$
Transferts conditionnels et inconditionnels	837 499 \$	885 275\$
Autres revenus	900 \$	300\$
Total	2 506 040 \$	2 665 757\$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2023	2024
Administration générale	536 032 \$	540 884\$
Sécurité publique	189 177 \$	184 728\$
Transport	491 319 \$	507 777\$
Hygiène du milieu	377 335\$	440 477\$
Santé et bien être	1 500\$	1 500\$
Aménagement, urbanisme et développement	169 268\$	159 100\$
Loisirs et culture	206 011\$	215 217\$
Frais de financement	217 482\$	210 818\$
Total	2 188 124\$	2 260 591\$

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	2023	2024
Remboursement fonds de roulement	31 321 \$	31 321\$
Remboursement de la dette long terme	379 400 \$	386 000\$
Activités d'investissement	63 184 \$	42 430 \$
Affectation déficit	- 155 988 \$	-54 584 \$
Total	317 917 \$	405 167\$

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Bouchard, Conseiller - Siège #1
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUE le budget de l’année financière 2024 soit accepté tel que présenté ci-dessus et que la directrice générale par intérim soit autorisée à signer tous les documents afférents.

2023-12-203

ADOPTION DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal doit adopter chaque année le plan

triennal des immobilisations de la Municipalité pour les trois années financières subséquentes (PTI) suivant l’article 953.1 du Code municipal du Québec ;

ANNÉE 2024	Investissement	Subventions	Part Longue-Rive
Branchement égouts Bâtiment des loisirs	15 000 \$	-	15 000 \$
Branchement égouts kiosque touristique	5 890 \$	-	5 890 \$
Aménagement parc rue Côté	223 740 \$	212 540 \$	11 200 \$
Aménagement escalier kiosque touristique	10 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
Éclairage stationnement 316 rue Principale	1 000 \$		1 000 \$
Réfection ponceaux rue Boisvert	9 500 \$	8 000 \$	1 500 \$
Débroussaillage chemin de colonisation	1 500 \$	-	1 500 \$
Amélioration marais salées	70 000 \$	70 000\$	-
Total	36 630 \$	295 540 \$	41 090 \$

ANNÉE 2025	Investissement	Subventions	Part Longue-Rive
Illumination passerelle piétonnière	20 000 \$	-	20 000 \$
Réfection ponceaux rue Boisvert	8 000 \$	4 000 \$	4 000 \$
Rue Côté et rue du Fleuve - Plans et devis	420 000 \$	336 000 \$	84 000 \$
Aménagement panneaux entrée du village	20 000 \$	15 000 \$	5 000 \$
Débroussaillage rue Boisevert	9 836 \$	-	9 836 \$
Chemin Lac des cèdres	20 000 \$	5 000 \$	15 000 \$
Grange Sault-au-mouton	15 000 \$	-	15 000 \$
Chalet Pointe à Boisvert	10 000\$	-	10 000 \$
Total	522 836 \$	360 000 \$	162 836 \$

ANNÉE 2026	Investissement	Subventions	Part Longue-Rive
Rue Côté et rue du Fleuve	2 000 000 \$	1 600 000\$	400 000 \$
Rue de l'Éperlan	5 000 \$	4 000 \$	1 000 \$
Débroussaillage chemin lac des Cèdres	14 666 \$	-	14 666 \$
Grange Sault-au-mouton	15 000 \$	-	15 000 \$
Chalet Pointe à Boisvert	10 000 \$	-	10 000 \$

Total	2 044 666 \$	1 604 000 \$	440 666 \$
--------------	--------------	--------------	------------

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Johanne Savard, Conseillère - Siègne #6
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUE le Programme triennal des dépenses en immobilisation 2024-2025-2026 soit et est, par les présentes, adopté tel que présenté.

QUE la directrice générale par intérim soit autorisée à signer tous les documents afférents.

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 18 h 40, M. le Maire invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 150 du Code municipal.

La période de questions s'est terminée à 18 h 42.

2023-12-204 LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l’ordre du jour de la séance est épuisé ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siègne #3
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal déclare la séance terminée à 18 h 43.

Signature

Je, Donald Perron, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Nombre de citoyen présents :

Donald Perron, maire

France Brassard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim

